

TWINKLE

Création 2018

Installation-spectacle pour la petite enfance (de la naissance à 3 ans)

Pluridisciplinaire (cirque, danse, musique, manipulation d'objets)

Pour les salles, les lieux non dédiés et les jardins

CONDITIONS GÉNÉRALES DE TOURNÉE

Twinkle est une installation-spectacle qui s'adresse aux enfants de la naissance à 3 ans et aux adultes qui les accompagnent. La proposition inclut de façon indissociable un temps d'accueil, un temps de spectacle, un temps d'expérimentation ludique (qu'on peut appeler aussi temps de jeu ou performance participative) et un temps d'échange.

Déroulé

Avant son entrée dans l'espace, le public est invité à retirer ses chaussures, éventuellement ses chaussettes et à suivre les « règles du jeu ». Quand il entre dans l'espace, les artistes sont déjà en jeu. Dans le temps de spectacle proprement dit, les artistes vont stimuler sensoriellement les enfants, amenant un univers et un cadre dans lesquels petits et grands sont graduellement invités à expérimenter, en mouvements et en sons (voix et percussions). Les adultes en présence autorisent, cadrent et soutiennent cette expérience, voire en sont acteurs aux côtés des enfants. Tous les adultes favorisent, dans cet espace-temps participatif, la communication non verbale.

Durée

45 mn environ (selon l'énergie du groupe) - 20mn de spectacle suivi de 20 à 25 mn d'expérimentation ludique

Public

séance public familial : tout-petits de la naissance à 3 ans et accompagnateurs (parents et aînés)

séance structure collective : tout-petits de la PS de crèche à la PS d'école maternelle et accompagnateurs

Jauge préconisée

séance public familial : 60 personnes dont 30 tout-petits maximum

séance structure collective : 30 tout-petits maximum et accompagnateurs

Équipe en tournée : 3 artistes et 1 administratrice de tournée

La présence d'une personne de l'organisation est indispensable pour l'accueil du public.

Horaires des représentations : 2 représentations par jour maximum

Prévoir 1h15 min. entre le début de la première représentation et la suivante (30 mn entre 2 représentations)

Temps de montage : 2h30 (assuré la veille en cas de représentation le matin) / démontage : 1h

La présence d'une personne de l'organisation est indispensable.

Accès au plateau

1h30 minimum avant la 1ère représentation pour échauffement des artistes et temps de mise

FICHE TECHNIQUE

Conditions techniques

Le public est assis au sol autour d'une structure autonome en bambou.

Espace total requis (assise du public comprise) : 8m x 8m (minimum 7m x 7m)

Dimensions de la structure : encombrement au sol 4m x 4m / hauteur : 2m50

Lumière

Lumière naturelle ou plein feu

En théâtre, prévoir minimum 4 PAR CP62 gradués, avec la possibilité de resserrer la lumière sur la structure en bambou pendant la première partie du spectacle.

Sonorisation

En intérieur (théâtres ou salles non dédiées), le spectacle se joue en acoustique.

En extérieur, l'organisateur fournira un système de diffusion sonore

- 4 enceintes de marque professionnelle (idéalement des 8 pouces, pas d'amplification séparée pour chaque enceinte)
- une table de mixage - console son numérique de type CL1 Yamaha
- un.e sonorisateur.trice
- la compagnie dispose de certains micros (nous consulter).

Loges : minimum 20m2 pour l'échauffement des artistes ; à moins de 50m du lieu de représentation, tempérées (pour les instruments) et fermant à clé

Entretien du lieu de représentation : le spectacle se déroulant au sol pour des tout-petits, le lieu de représentation devra être rigoureusement nettoyé avant le montage et chaque jour de représentation.

Costumes et accessoires

nettoyage des costumes et tissus à prévoir toutes les 2 représentations

Accès au lieu et parking pour une voiture break



Contacts Compagnie Lunatic

Développement- Diffusion : Véronique BOUGEARD +33 (0)6 75 69 41 50 developpement@cielunatic.com

Artistique : Cécile Mont-Reynaud : artistique@cielunatic.com

Production : Kim HUYNH +33 (0)7 57 83 27 30 production@cielunatic.com

Compagnie Lunatic

Siège social : 7-9 rue du Val de Grâce 75005 Paris

Association loi 1901 non assujettie à la TVA aux termes de l'article 293B du code général des impôts

SIRET : 438 773 806 00023

APE : 9001Z – LICENCE : 2-1106792